

## UNE NOUVELLE BILLETTIQUE DÉPLOYÉE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR SIMPLIFIER LA VALIDATION

TAO Orléans Métropole investit dans le développement de systèmes performants pour moderniser la billettique de son réseau de transports en commun. Avec le déploiement du paiement par carte bancaire, l'objectif est de faciliter et d'améliorer le quotidien des utilisateurs du réseau et des usagers occasionnels.



La mise en service du système de paiement par carte bancaire, puis la mise en place du ticket rechargeable à l'été 2024, constituent l'aboutissement de ce projet d'envergure visant à faciliter la mobilité des 140 000 voyages quotidiens et d'encourager massivement l'usage des transports collectifs. Le fait de pouvoir valider son voyage directement avec sa carte bancaire contribue notamment à simplifier l'accès des transports publics, à gagner du temps et à diminuer la fraude.

Moderniser la billettique du réseau TAO (bus, tramway), de façon à proposer à l'utilisateur un parcours simplifié, nécessite une mise à jour des distributeurs automatiques de titres et des valideurs à l'intérieur de la totalité du matériel roulant. Plus pratiques d'utilisation grâce au geste de validation unique, tous intègrent la technologie sans contact. À noter que la multivalider sera possible : les usagers pourront également valider les titres des accompagnants.

### ***Prochaine étape cet été, avec un nouveau support unique : le ticket sans contact***

En lien avec la mise en service des nouveaux valideurs, un nouveau support viendra remplacer l'ensemble des différents tickets magnétiques : le ticket sans contact. Ce nouveau ticket sans contact sera utilisable 1 000 fois et produira ainsi bien moins de déchets. Il permettra de charger ses titres de transport (1 voyage, 2 voyages, 24 heures et 10 voyages tout public). Le ticket sans contact sera disponible à compter du 1er juillet 2024 sur les distributeurs automatiques de titres, dans les agences TAO, à bord des bus et chez les dépositaires TAO, au prix de 0,20 €, en plus du prix du titre (uniquement lors du premier achat, le support étant ensuite réutilisable).

### **QUELQUES CHIFFRES**

- Investissement : 5 M€
- Nombre de valideurs : 1000, dont 50 % modernisés actuellement pour le paiement par CB
- Nombre de distributeurs : 100
- Prix du trajet : 1,80 € (+0,20€ TSC)

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

- FAQ disponible sur le site [tao-mobilites.fr](http://tao-mobilites.fr)
- 1 juillet 2024 : fin de la vente du ticket magnétique

**Germain FOURNIER, attaché de presse**  
Direction de l'information et de la communication

☎ 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38  
✉ [germain.fournier@orleans-metropole.fr](mailto:germain.fournier@orleans-metropole.fr)



@RPOrleansMetro

[www.orleans-metropole.fr/espace-presse](http://www.orleans-metropole.fr/espace-presse)

